

AUDIOVISUEL

La redevance audiovisuelle ne sera pas augmentée

Dans un communiqué de presse diffusé le 11 septembre par Matignon, Jean-Pierre Raffarin a décidé de ne pas augmenter la redevance audiovisuelle dans le souci de protéger les revenus des Français les plus fragiles. Il a par ailleurs précisé qu'il demandait au ministre de la Culture et de la Communication de mener une réflexion approfondie sur le financement de l'audiovisuel public en concertation avec tous les partenaires concernés.